

Aide au Bafa de la ville de Ronchin

Une aide pour passer le BAFA peut être accordée par la ville. Elle s'adresse aux jeunes à partir de 17 ans, dont la famille est non imposable.

La Ville prend en charge le coût de la formation théorique et une fois sa période de stage pratique effectuée rémunérée, le jeune devra lui restituer la somme.

Pour bénéficier de cette aide, il doit adresser une lettre de motivation et la copie de non imposition au maire.

<https://www.ville-ronchin.fr/dispositifs-daides-0>

Pass à l'action - BAFA de la ville de Hem

La ville octroie une aide pour se former au BAFA, BAFD, PSCI1, BPJEPS, etc. Son montant est à hauteur de 50 % du coût total de la formation.

Elle s'adresse aux jeunes :

- de 16 à 25 ans
- domiciliés dans la ville

Le dossier est à retirer au point information jeunesse - Maison de l'emploi et des services publics - Parvis Berthelot - 03 20 66 58 11 pj@ville-hem.fr

<https://www.ville-hem.fr/enfance-jeunesse/jeunesse/aides-aux-jeunes/>

PAS-DE-CALAIS

Aide de la ville de Béthune

La Ville de Béthune préfinance le coût des formations Bafa des jeunes sélectionnés, en contrepartie, ceux-ci s'engagent à rembourser la collectivité en assurant l'encadrement des ALSH pendant une session l'été. Le dossier est à retirer au Point information jeunesse.

La sélection se fait par un jury.

<https://www.bethune.fr/mes-demarches/jeune/bafa-420.html>

Aide de la ville de Verton

La ville accorde une aide de 3 fois 200 € aux jeunes de la ville qui veulent passer leur BAFA. Ils doivent rédiger un courrier à la mairie de Verton, avec un CV et une lettre de motivation à Jean Christophe Demarey, directeur du centre de loisirs ou à Marie-Claude Chieus, conseillère déléguée au centre de loisirs.

<https://lereveildeberck.nordlittoral.fr/129709/article/2021-11-14/la-municipalite-de-verton-donne-un-coup-de-pouce-la-formation-des-jeunes>

Aide au BAFA-BAFD de la Communauté de communes des 7 Vallées

La Com de com propose une aide à la formation de ces 2 brevets, elle s'adresse aux jeunes :

- de 17/25 ans pour le BAFA et 18/25 ans pour le BAFD
- résidant dans l'une des communes
- s'inscrivant dans un organisme habilité

Elle est d'un montant de :

- 20 % pour le BAFA
- 30 % pour le BAFD

Elle est versée après la fin des sessions.

Étapes pour percevoir l'aide :

- s'inscrire auprès de l'organisme de formation
- remplir le formulaire de demande et le renvoyer à la Communauté de communes
- à la fin de la formation, envoyer l'attestation de présence, la facture, un RIB, la photocopie des aides d'autres organismes s'il y a lieu

Pour plus de renseignements : 03 21 06 77 75/81

<https://7vallees.fr/la-communaute-de-communes-vous-aide-a-financer-votre-bafa-bafd/>

Aide au BAFA de la ville d'Arras

Elle offre une aide aux jeunes de 17 à 25 ans pour financer leur BAFA.

Pour plus de renseignement, contactez le 06 08 48 98 39 ou r-debut@ville-arras.fr

www.arras.fr/fr/agenda/la-ville-darras-aide-les-jeunes-financer-leur-bafa

Vos contacts Dans le Nord et le Pas-de-Calais



NORD

CAF du Nord
82 rue Brûle Maison
59863 Lille Cedex 9
Tél : 3230

Mairie de Toufflers
63 rue de Roubaix
59390 Toufflers
Tél : 03 20 75 27 71

Mairie de La Madeleine
160 rue du Général de
Gaulle
59110 La Madeleine
Tél : 03 20 12 79 79

Mairie de Ronchin
650 avenue Jean Jaurès
59790 Ronchin
Tél : 03 20 16 60 00

Mairie de Faches-Thuménil
50 rue Jean Jaurès
59155 Faches-Thumesnil
Tél : 03 20 62 61 61

Mairie de Marcq-en-Baroeul
103 avenue Foch
59700 Marcq-en-Baroeul
Tél : 03 20 45 45 45

Mairie de Neuville-en-Ferrain
1 place du Général de Gaulle
59960 Neuville-en-Ferrain
Tél : 03 20 11 67 00

Mairie de Loos
104 rue du Maréchal Foch
59120 Loos
Tél : 03 20 10 40 00

Ville de Cambrai
2 rue de Nice
59400 Cambrai
Tél : 03 27 73 21 00

Ville de Dunkerque
14 rue de la Maurienne
59140 Dunkerque
Tél : 03 28 26 29 60

Ville de Lille - Direction de la
Jeunesse
Place Augustin Laurent
CS 30667
59033 Lille Cedex
Tél : 06 25 20 74 02

Mairie de Tourcoing
10 place Victor Hassebrouck
59200 Tourcoing
Tél : 03 20 23 37 00

MJC Douai - Point Info
Jeunes & Vie Associative
215 rue d'Arleux
59500 Douai
03 27 71 18 18

Hôtel de ville de Douai
83 rue de la Mairie
59508 Douai Cedex
Tél : 03 27 93 58 00

Ville de Hem
42 rue du Général Leclerc
59510 Hem
Tél : 03 20 66 58 00

PAS-DE-CALAIS

Conseil départemental du
Pas-de-Calais
Rue Ferdinand Buisson
62018 Arras
Tél : 03 21 21 62 62

CAF du Pas-de-Calais
Rue des Promenades
62015 Arras
Tél : 3230

Communauté de communes
des 7 Vallées
52 rue du fond de Lianne
62990 Beaurainville
Tél : 03 21 06 77 81

Ville d'Arras - Service
Jeunesse
Place Guy Mollet
62022 Arras
Tél : 03 21 50 50 50

Ville de Béthune
6 place du 4 septembre
62407 Béthune
Tél : 03 21 63 00 00

Toute l'information jeunesse en Hauts-de-France est sur

www.ij-hdf.fr

Suivez toute l'actualité et les bons plans du CRIJ Hauts-de-France sur :



Les aides nationales

Aide de 200 € pour le BAFA

Afin de pallier le manque d'animateurs, une aide de 200 € est versée aux jeunes désirant passer le BAFA, elle est octroyée sous condition de ressources en fonction du quotient familial. Renseignez-vous auprès de l'organisme.

www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15283

Aide au BAFD de la délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) des Hauts de France

Une aide peut être accordée sous conditions, elle s'adresse aux jeunes :

- âgés de 28 ans au plus
- soit boursiers
- soit non imposables ou dont les parents sont non imposables

La demande est à faire à la DRAJES. hauts-de-france.dirjcs.gouv.fr/spip.php?article465

Aide de 100 € pour les volontaires du service civique par le ministère

Les jeunes ayant effectué, ou en cours en 2022, un service civique se voient offrir une réduction de 100 € pour leur formation BAFA ou BAFD. Pour y avoir droit, les jeunes doivent présenter leur carte ou leur contrat de volontaire du service civique auprès de l'organisme de formation, la déduction se fera automatiquement sur le prix de la formation. Cette mesure sera valable du 1er septembre 2022 au 31 décembre 2023.

www.service-civique.gouv.fr/le-mag/actualites/100eur-aux-volontaires-en-service-civique-pour-passer-le-bafa

Aide Pôle emploi

Demandeur d'emploi, vous pouvez éventuellement bénéficier d'un financement pour votre formation.

Rapprochez-vous de votre conseiller Pôle emploi ou mission locale afin d'en faire la demande.

www.pole-emploi.fr/candidat/en-formation/mes-aides-financieres/laide-individuelle-a-la-formatio.html

<https://candidat.pole-emploi.fr/formations/recherche?ou=REGION-32&quoi=bafa&range=0-9&tri=0>

Aide de la MSA

Certaines caisses de la Mutualité sociale agricole (MSA), si vous ou vos parents dépendez d'elle, peut vous aider à financer votre formation BAFA ou BAFD.

Renseignez-vous auprès de votre caisse départementale. Vous retrouverez les adresses des MSA. www.msa.fr/lfy/famille/aides-etudes-autonomie

Aide de la CAF

La CAF accorde une aide de 91,47 € pour la phase approfondissement du BAFA, sans condition de ressources, et sans besoin d'être allocataire. Cette aide monte à 106,71 € si l'approfondissement est centré sur la petite enfance. La demande se fait donc à la dernière phase et peut être faite en ligne. Certaines CAF accordent des aides locales.

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2111

www.aide-sociale.fr/wp-content/uploads/2018/07/caf-aide-bafa-formulaire-1.pdf

Vous pouvez retrouver le détail de toutes ces aides dans notre dossier "Le BAFA et le BAFD" <https://www.ij-hdf.fr/informations/le-bafa-et-le-bafd>

Les aides départementales

Coup de pouce BAFA ET BAFD par le Conseil départemental du Pas-de-Calais Suite à un partenariat entre le Conseil départemental et la CAF du Pas de Calais, il est d'un montant de 200 € pour les jeunes de 17 à 25 ans inscrits à une session de formation BAFA en internat ou au BAFD en internat ou externat

Le formulaire est sur le site du Département.

www.jeunesdu62.fr

Aide de la CAF du Nord Une aide de 150 € est accordée pour le Bafa sans condition de ressources et sans être obligatoirement allocataire. Une aide de 250 € est également accordée pour le Bafd sans condition de ressources.

L'aide est cumulable avec l'aide nationale.

www.caf.fr/allocataires/caf-du-nord/offre-de-service/enfance-et-jeunesse/bafabafd-la-caf-du-nord-peut-vous-aider

Aide de la CAF du Pas-de-Calais Une aide financière de 150 à 200 € est accordée par la CAF du Pas-de-Calais pour le stage de base et le stage d'approfondissement sous certaines conditions. Les sessions de formation doivent être effectuées en externat ou en demi-pension.

www.caf.fr/allocataires/caf-du-pas-de-calais/offre-de-service/vie-personnelle/je-veux-passer-le-bafa/les-aides-de-la-caf-pour-le-stage-de-base-et-d-approfondissement

Si votre commune n'est pas dans ce document, n'hésitez pas à la contacter, elle propose peut-être des aides

Les aides des communes

NORD

Aide de la ville de Cambrai

La ville propose une aide au BAFA, aux jeunes Cambrésiens de 17 à 20 ans. Elle octroie 110 € pour passer la formation générale et 150 € pour l'approfondissement. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le PIJ.

www.villedecambrai.com/jeunesse/bourses-et-aides/aide-au-bafa/

Aide de la ville de Dunkerque

La Ville octroie une aide de 460 € maxi aux jeunes pour financer leur Bafa en échange de 35 heures de bénévolat dans une association caritative partenaire. Appel au 03 28 26 29 60.

www.ville-dunkerque.fr/vous/jeunes-12-30-ans/parcours-de-reussite-jai-besoin-dun-coup-de-pouce

www.lille.fr/Jeune2/Me-former

Bourse pour le BAFA de la ville de Lille

D'un montant de 300 €, cette aide s'adresse aux jeunes Lillois de moins de 25 ans, non-imposables, en contrepartie d'un engagement bénévole de 25h auprès d'associations ou d'institutions lilloises.

La demande est à faire auprès de la direction Jeunesse de la Ville de Lille par email à jeunesse@mairie-lille.fr ou par sms au 06 25 20 74 02.

Aide de la ville de La Madeleine

En contrepartie d'une mission de bénévolat de 2 semaines (pour le BAFA) dans les accueils de loisirs de l'été (à partir de 16 ans), la Ville finance la formation BAFA et BAFD à hauteur de 75%.

www.ville-lamadeleine.fr/jeunesse/pij/besoin-daide-pour-travailler

Aide de la ville de Marcq en Baroeul

La Ville octroie une aide à hauteur de 70 % du coût de formation du BAFA, en échange d'une cinquantaine de bénévolat d'intérêt collectif.

www.marcq-en-baroeul.org/votre-famille/bourses/269-bourse-pour-le-bafa-ou-le-permis

Aide de la ville de Neuville en Ferrain

La ville finance 50 % du coût de la formation du BAFA, en échange les jeunes s'engagent à travailler 50 jours dans les accueils de loisirs de la ville. Le dossier peut être retiré au PIJ ou téléchargé en ligne.

www.neuville-en-ferrain.fr/passer-son-bafa/

Bourse au BAFA de la ville de Loos

La ville peut octroyer une aide, sous conditions de ressources, pouvant aller jusqu'à 660 € pour le coût de la formation. Renseignez-vous au PIJ

www.loos.fr/sites/default/files/Flyer%20aide%20BAFA-V2.pdf

Aide de la ville de Tourcoing

La ville octroie une aide aux jeunes pour les aider à passer leur BAFA. Pour plus d'informations, contactez la maison de la jeunesse "la Station".

www.tourcoing.fr/Ma-vie-pratique/Jeunesse

Aide au BAFA - BAFD de la ville de Douai

Cette aide de 300 euros est octroyée en échange de 30 heures de bénévolat dans une association. Renseignez-vous auprès de la Direction des affaires scolaires et de l'enfance.

www.ville-douai.fr/index.php/Jeunesse?idpage=346&idmetacontenu=21262#1

Coup de pouce citoyen BAFA - BAFD de la MJC de Douai

Il s'agit d'une aide de 300 € maximum accordée en contrepartie de 30 heures de bénévolat, s'adressant aux jeunes de 17-25 ans (28 ans sur dérogation), résidant dans les quartiers politique de la ville sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Douaisis (CAD) et du Coeur d'Ostrevant. Dans un premier temps, un rendez-vous est à prendre avec un professionnel de la MJC.

www.douai.fr/bafa-bafd

Pacte jeunesse de la ville de Lomme

La ville de Lomme octroie une aide de 230 € pour le financement de base du BAFA et du BAFD, en échange de 35 heures de volontariat dans les accueils collectifs de mineurs municipaux (ACM). Le dossier est téléchargeable sur le site de la ville.

www.ville-lomme.fr/Enfance-Jeunesse/Jeunesse-16-25-ans/Trouver-un-emploi/Passer-son-BAFA-BAFD

Formation BAFA par la ville de Toufflers

La ville forme des animateurs de plus de 17 ans au Bafa. Le dossier est à retirer à la mairie.

<https://toufflers.fr/bourses/>

Aide au Bafa de la ville de Faches Thumesnil

En échange de quelques heures d'animation bénévoles dans les accueils de loisirs de la Ville, celle-ci peut aider les jeunes à financer leur BAFA, dès 17 ans.

<https://www.ville-fachesthumesnil.fr/Enfance-jeunesse/Enfance-et-Jeunesse/BAFA>